



CEDRA - Conseil En Développement
Réglementaire et Associatif
25 avenue Jean Jaures
93320 Les pavillons sous Bois
06 46 88 31 72
contact@cedra-conseil.org

Association loi 1901 - n°RNA: W931015720
Code APE:7022A n° SIRET: 824674006 00013
N° de déclaration d'activité enregistrée
11930744093 auprès du préfet région Ile de France

Programme de formation

Intitulé de l'action de formation est : ----**Gestion de projet : les fondamentaux**----

Objectifs opérationnels

Cette formation a pour nature de développer les compétences des salariés afin d'être plus performants pour:

- 1/ Comprendre et pouvoir mettre en oeuvre une démarche de projet structurée
- 2/ S'approprier les enjeux et les avantages de ces modes de fonctionnement
- 3/ Savoir analyser, concevoir, planifier, mobiliser et piloter un projet.
- 4/ Maîtriser les étapes, livrables, processus et outils associés
- 5/ Savoir intégrer le mode projet à ses activités ainsi qu'adapter et utiliser les approches les plus performantes sur des projets de toute nature

Durée

3 Jours soit 21 heures

Prérequis

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation

Compétences et aptitudes

À l'issue de cette formation, vous aurez les compétences nécessaires pour développer un projet, tels que:

- Savoir structurer les attentes des partenaires ainsi que la démarche globale
- Savoir identifier, organiser, et planifier les ressources humaines et financières
- Savoir produire des livrables en fonction du temps imparti

Effectifs de cette formation

Nombre de participants

- max 12 personnes

Public concerné

- tous les personnels en phase de gestion de projet

Moyens & supports pédagogiques (matériel en présentiel et à distance)

Supports pédagogiques utilisés :

- livret de formation, supports papiers en annexe imprimés, jouets pour jeux de rôle.

Moyens utilisés :

- Formation dynamique avec questions et échanges tout au long de la formation.
- Alternance entre supports théoriques et études de cas/exercices pratiques/ jeux de rôles/mises en situations.

Moyens d'évaluations des connaissances

- Evaluations par le/la stagiaire, sur l'appui d'outils d'évaluation « à chaud » à l'issue de la formation.
- Nous offrons à l'association un outil d'évaluation par le/la stagiaire dite « à froid ».
- Observation des participants par le formateur.
- QCM / Questionnaire .

Encadrement de l'action de formation :

Nombre total de formateur : 1

Formateur Ariel AMAR,

Titres, diplômes et attestations de compétence du formateur

Ariel AMAR, Ancien Dirigeant dans une Fédération associative. Ancien responsable du développement dans un musée d'état.

Formation de formateur sur la mise en place de projet complexe.

Responsable de gestion de de projet complexe dans le milieu associatif.

Manager d'équipe, Coach Management.

Titulaire d'un DESS en Management et réorganisation d'entreprise.

Programme de formation **Gestion de projet : les fondamentaux**

Les fondamentaux du management de projet (1er jour)

Cerner la contribution du projet aux enjeux de la structure.
Prévoir et organiser l'élaboration progressive d'un projet.
Identifier les parties prenantes du projet.
Piloter le projet au quotidien.
Se positionner en tant que chef de projet au sein de la structure
Cycle de vie du projet.
Rôles et responsabilités en management de projet.

Le cadrage du projet (1er jour)

Se préparer efficacement à la réalisation d'un projet.
Structurer la présentation d'un projet : la charte projet.
L'organigramme : avantages et limites.
Gérer les modifications d'un projet. L'évaluation du projet.

Le management des délais (2ème jour)

La construction du planning.
Mettre en place le management des délais.
Séquencer les activités de son équipe.
Calculer les dates et identifier le chemin critique.
L'optimisation du planning.

Le management des coûts (2ème jour)

Qu'est-ce que l'estimation ?
Le processus d'estimation.
Budget et budgétisation du projet.
Définir et cerner les notions clés associées au budget du projet.
Répartir le budget dans le temps de façon adéquate : la budgétisation du projet.
Maîtriser efficacement le budget du projet.

Le management des risques (2ème jour)

Le management des risques dans les projets. Identification et évaluation des risques.
Élaboration des réponses aux risques.
Surveillance et maîtrise des risques.

Travailler en équipe projet (3ème jour)

L'efficacité personnelle des acteurs projet.
L'efficacité collective de l'équipe projet. Les réunions dans les projets.

Le pilotage de projet (3ème jour)

La surveillance du projet.
La maîtrise de l'avancement, le reporting.
La clôture du projet.